

# Pack de performance énergétique

Le Pack de Performance Énergétique (PPE) est un dispositif mis en place par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Franche-Comté, soutenu par l'Ademe et le Conseil Régional de Franche-Comté.

**Vous souhaitez améliorer les pratiques environnementales de votre entreprise**

**Ou répondre aux exigences de la réglementation ?**

**Vous êtes sensible à la protection de l'environnement et au réchauffement climatique ?**

**Et si tout simplement vous faisiez DES ECONOMIES D'ENERGIE ?**

Si vous voulez connaître votre situation par rapport à la maîtrise de l'énergie dans votre entreprise, contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Saône qui vous apportera une expertise extérieure grâce au Pack de Performance Énergétique (PPE).

## L'objectif du PPE :

- Faire réaliser des économies d'énergie et des économies financières aux entreprises artisanales de Franche-Comté
- Déceler les potentiels d'amélioration énergétique au sein des entreprises et actionner les leviers pour les mettre en œuvre
- Permettre à l'entreprise d'être au plus près de la maîtrise de l'énergie, en lui fournissant les outils de suivi à l'issue de la prestation
- Limiter les impacts environnementaux, notamment dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique
- Et engendrer des bénéfices indirects pour l'entreprise (amélioration de l'image de marque (avec un diplôme), amélioration de l'environnement, amélioration de l'organisation, de la sécurité et conditions de travail...)

Le diagnostic se décline en deux niveaux d'intervention : PPE 1 et PPE 2 selon votre choix.

The logo consists of the letters 'PPE1' in a bold, sans-serif font. Each letter is filled with a different color from a rainbow spectrum: 'P' is purple, 'P' is blue, 'E' is green, and '1' is yellow. The letters are slightly shadowed to give a 3D effect.

**1,5 jours de prestation comprenant :**

- Visite de l'entreprise
- Suivi et analyse des consommations énergétiques des 3 dernières années
- Rapport de visite avec préconisations classées selon le degré d'intervention (de « comportemental » à « investissement »)



**4 jours de prestation comprenant :**

- Suivi et analyse des consommations énergétiques des 3 dernières années
- Visite de l'entreprise, mesure de la consommation de certains appareils, inventaire des machines avec comparatifs aux références métiers, étude des différents domaines d'utilisation de l'énergie (chauffage, Eau Chaude Sanitaire, air comprimé, bureautique, ventilation...)
- Analyse des résultats, rapport d'analyse avec préconisations hiérarchisées
- Rendu en entreprise, présentation des résultats et détermination des priorités d'action
- Suivi de l'entreprise sur 2 ans pour initier la mise en œuvre des préconisations, avec recherche de solutions techniques ou installateurs locaux, montage de dossier de demande d'aide financière, mise en place d'indicateurs de suivi...

Si vous souhaitez plus d'informations sur le PPE  
Contactez : Séverine CHARLOT Tel. 03 84 75 31 24  
ou par mail [cm70.s.charlot@wanadoo.fr](mailto:cm70.s.charlot@wanadoo.fr)